

Chaque jour, l'actualité économique de votre région !
NEWSLETTER | [Toute l'actualité économique en Auvergne - Rhône-Alpes](#)

in f t g+

LA TRIBUNE
Acteurs de
l'économie

Toute l'actualité économique
en Rhône-Alpes et Auvergne



AU MICRO D'ELISE MOREAU,
FAITES UN TOUR D'HORIZON COMPLET DE L'ACTUALITÉ

LE 18-19
RÉGIONAL

AVEC NOS 11 RÉDACTIONS EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES



DU LUNDI
AU VENDREDI
À 18H15



À LA UNE

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016



EXCLUSIF

**Karting : la marque dont
l'égérie était "BB" en
liquidation judiciaire**

Karting a été placé en liquidation judiciaire le 18 octobre dernier par le tribunal de commerce de Grenoble. Le PDG souhaite la révision du jugement en évoquant deux offres de reprise rejetées pour avoir dépassé de 48 heures les délais. De son côté le syndicat Mode Habillement a saisi le préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, Michel Delpuech.

"La société mérite une dernière chance", s'exclame Pierre-Jacques Brivet, président de "Mode à Lyon". La société en question endosse la marque mythique de Karting créatrice du premier pantalon extensible en maille patte "d'eph" ayant eu pour égérie Brigitte Bardot. Le tribunal de commerce de Grenoble a définitivement prononcé la liquidation judiciaire de ce fabricant de prêt-à-porter féminin le 18 octobre dernier.

"C'est avec colère et désappointement que j'ai pris connaissance du jugement. On sacrifie une entreprise, 45 ans d'histoire à Grenoble, pour un délai non respecté alors que l'on propose au tribunal deux offres de reprise", s'indigne Michel Haudost, PDG de Karting dans un courrier adressé à Gérard Ravouna président du syndicat Mode Habillement Auvergne Rhône-Alpes.

Peut-on imaginer une révision de ce jugement afin de permettre un examen des offres ?", remises avec 48 heures de retard, interroge le dirigeant.

Dures conséquences

L'organisation patronale a saisi à son tour Michel Delpuech, préfet de Rhône-Alpes Auvergne.

"Les jugements rendus ont bien sûr l'autorité légitime de la chose jugée", reconnaît-elle dans un courrier daté du 20 octobre. "Mais quand ils portent aussi gravement atteinte à l'intérêt général, à l'ordre économique et à la paix sociale n'existe-t-il pas la possibilité d'atténuer leurs conséquences les plus dures ?"

Karting qui emploie encore 28 salariés, possède deux boutiques en propre à Paris et à Amiens, compte 280 clients détaillants parmi lesquels une trentaine de partenaires. La société a publié 5,24 millions d'euros de chiffre d'affaires et un résultat net déficitaire de 563 000 euros au cours de l'exercice 2014/2015 clos le 30 juin 2015.

Difficultés connues

Les difficultés de Karting étaient connues. La société avait été placée en procédure de sauvegarde le 28 juillet 2015 puis en redressement judiciaire le 26 juillet 2016. Elle affichait à son bilan clos en juin 2015 un montant total de dettes de 2,24 millions d'euros pour 1,17 million de capitaux propres. A cette même date le passif ressortait à 3,48 millions. L'un des deux candidats intéressés apportait "130.000 euros de reprise d'actifs, 300.000 de fonds propres", écrit Michel Haudost "et une ligne de crédits de 1 million d'euros pour financer le développement et relancer l'activité commerciale". Le président de la juridiction commerciale grenobloise n'a pu être joint.

Elle avait retrouvé son ADN

En 2008 Michel Haudost, un ancien de Petit Bateau, prenait les commandes de Karting dans le cadre d'une opération sous forme de LBO.

"Sous sa direction la société a retrouvé son ADN d'origine", témoigne Pierre-Jacques Brivet. "Elle s'est heurtée au problème compliqué de la distribution. Le réseau des détaillants multimarque est tellement sinistré !"

Un bien triste épilogue pour Karting fondé en 1971 par André et Lou Faller également créateurs de la lingerie Lou. Ce couple sans enfant, avait légué une partie de sa fortune à ses anciens salariés de Karting, en 2008 à la mort d'André Faller.